Zeitschrift: Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]

Herausgeber: Schweizerische Verkehrszentrale

Band: - (1947)

Heft: 1

Artikel: Neuerungen am Gotthard

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-777279

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NEUERUNGEN AM GOTTHARD

Verschiedene technische und bauliche Einrichtungen, die in jüngster Zeit geschaffen wurden oder vor naher Vollendung stehen, werden der Gotthardstrecke den Vorrang sichern, den sie als zugleich wichtigstes Glied des schweizerischen Bahnnetzes im Transitverkehr innerhalb unseres Kontinentes aufweist. Die bedeutsamste Neuerung ist ohne Zweifel das durchgehende zweite Geleise zwischen Arth-Goldau als dem nördlichen, Bellinzona als dem südlichen End- und Trennpunkt, das in wenig mehr als einem Jahr betriebsbereit sein wird.

Gotthardzug in Göschenen.
Le train du Gothard à Göschenen.

LES HORAIRES

Le livre le plus répandu dans le monde est certainement l'indicateur des chemins de fer, bateaux et autres moyens de transport. Malgré qu'il soit introuvable sur les rayons des bibliothèques, il n'en est pas moins plus parcouru que bien des livres de renommée mondiale.
Cet ouvrage concrétise à l'usage du public voyageur le résultat de travaux et d'études innombrables et bien peu de gens se font une idée de la complexité du travail de préparation qu'il donne. Pour le public, c'est la toute-puissante administration qui l'établit en vase clos et selon sa fantaisie. En réalité, il n'en est rien et c'est après avoir pris un contact très étroit avec la vie réelle de la nation que les spécialistes des horaires font naître, circuler ... et parfois mourir les trains.
C'est de leur naissance que nous allons parler ici très brièvement.
L'horaire en vigueur au moment de l'étude sert de base pour la préparation du futur horaire. On cherche à l'améliorer en donnant si possible satisfaction à d'anciennes demandes du public, justifiées certes, mais qui n'ont pas pu être satisfaites pour des raisons techniques diverses. Car l'horaire doit satisfaire aux besoins économiques des populations: il est le pont qui relie le peuple au chemin de fer et aux autres moyens de transports publics.
C'est pourquoi les spécialistes des horaires suivent de très près l'évolution des courants du trafic des voyageurs. Modifications et transformations d'usines, développement du tourisme, concurrence avec les lignes étrangères, décongestionnement des grandes villes, évolution des écoles, des marchés, des grandes foires, etc., sont des questions à suivre de très près pour pouvoir adapter les trains aux besoins. Ajoutons en passant qu'une politique tarifaire très libérale complète et favorise le transport des ouvriers et des écoliers. Les constantes modifications qui interviennent aujourd'hui dans le régime des heures de travail des fabriques, commerces, administrations et écoles ne sont pas faites pour simplifier le problème des horaires, car on ne peut pas songer à modifier ceux-ci plusieurs fois par an.
Avant de publier l'avant-projet d'horaire suisse, une conférence européenne établit l'horaire des trains internationaux pour toute l'Europe. Là déjà apparaissent certaines difficultés, par exemple lorsque la marche de l'un ou de l'autre de ces grands trains rejoint celle des trains d'écoliers ou d'ouvriers de la banlieue des grandes villes. Ne croyez cependant pas que ces derniers soient sacrifiés. Au contraire, qu'il s'agisse de la banlieue de Paris, de Milan, de Lausanne, etc., la priorité leur est acquise, n'en déplaise aux grands seigneurs qui s'appellent Simplon-Orient-Express, Flèche d'Or, etc.... c'est la démocratie du rail.
Une deuxième conférence réunit toutes les administrations des entreprises de transport de la Suisse. La poste, la douane et le Département des postes et des chemins de fer y sont également représentés. Là sont mises au net les correspondances aux gares de jonction, vrai casse-tête chinois, car il est impossible d'obtenir la perfection dans ce domaine, notre réseau ferroviaire étant l'un des plus denses du monde.
Alors, en décembre, le projet d'horaire est imprimé sous forme d'indicateur, puis soumis à une enquête publique par toutes les autorités cantonales du pays. C'est à ce moment-là que le public, et tout spécialement les intéressés au trafic (groupements des voyageurs de commerce, directions des usines, directions des écoles, etc.), doivent

Une conférence d'horaires élabore des marches de trains spéciaux.

Le résultat de certaines conférences d'horaires se traduit pour le public par des affiches qui l'incitent à visiter nos belles manifestations nationales.

intervenir auprès des autorités cantonales pour faire part de leurs critiques et de leurs vœux. Les cantons ont la mission de réunir et d'examiner les demandes qui leur sont présentées. Ils écartent celles qui ne leur semblent pas défendables, puis soumettent les autres aux administrations intéressées. Celles-ci prennent position, acceptent certaines demandes, en refusent d'autres en indiquant les motifs des refus. Les demandes restées en suspens peuvent être soumises au Département